

Restauration et valorisation du ramier de Palaminy

Porteur du projet :

Sivom des plaines et coteaux du Volvestre (31).

Territoire concerné :

- Site du ramier de Palaminy, restauré et valorisé dans le cadre du programme d'actions global pour une gestion durable de la Garonne de Bousens à Carbonne piloté par le Sivom pour les 13 communes riveraines.
- 60 ha de forêt communale de Palaminy et DPF Garonne (rive droite, gauche et lit). Site totalement en zone inondable mais à des degrés divers.
- Territoire étude « Propositions pour une gestion durable de la Garonne hydroélectrique de Bousens à Carbonne » (Sméag 2012- Sud'eau 1).

Descriptif du projet :

Contexte :

Un patrimoine fluvial naturel et historique oublié, peu visible.

- Patrimoine ; 5 tours de guet et de péage, 3 porches, anciens pieux liés à la navigation, berges pavées, petit pont, proximité avec le château de Palaminy.
- Site inscrit au Réseau Natura 2000 au titre de la directive Habitats et de la directive Oiseaux (dans la Zone de Protection Spéciale Bousens Carbonne - site de reproduction du Milan noir), ZNIEFF et Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope pour les poissons migrateurs
- Zones humides remarquables (bras mort, saulaie...) dont une aulnaie marécageuse (rare) et une cressonnière d'attrait paysager et d'intérêt écologique

Problématiques : fermeture des milieux, boisements en mauvais état, plantes invasives (principal site de prolifération de l'Ailante du secteur Bousens Carbonne, Balsamine de l'Himalaya, Renouée du Japon), zone de déchets flottants principale (de Bousens à Carbonne), lit et annexe fluviale hydraulique décapés, pollution diffuse agricole, camping du Plantaurel menacé par érosion et végétalisation du lit, pas de lien social entre le village et le quartier Pesques sur la rive opposée.

Objectifs

Jusqu'à présent, le ramier avait une vocation unique de boisement de production sylvicole (peuplier, chêne d'Amérique). La collectivité de Palaminy a souhaité restaurer le site et l'ouvrir au public pour renouer avec le fleuve et faire découvrir un site valorisé. **Le projet repose sur une gestion intégrée et globale du ramier de Palaminy visant à combiner des actions d'accessibilité et de valorisation des paysages, de restauration d'habitats aquatiques et zones humides et enfin, de restauration hydromorphologique dans le lit du fleuve :**

- mise en scène du petit patrimoine historique fluvial par dévégétalisation et création d'un sentier pédagogique maillant ces éléments et le fleuve, aménagement de 2 aires de pique-nique (entrée et cressonnière)
- reconversion d'une peupleraie de production en boisement naturel de feuillus mixtes, préservation de zones humides remarquables (aulnaie et cressonnière) entretien sélectif du ruisseau (réouverture ponctuelle du milieu, élimination des feuilles mortes) et limitation de l'ailante, principal foyer invasif de tout le secteur.

Plan Garonne : observatoire des projets de retour au fleuve de la vallée

- restauration du lit et des berges (hydromorphologie), par une dévégétalisation d'un banc de galet fixé de peuplier et le suivi de l'érosion de berge menaçant le camping, restauration du plancher de galets du lit et d'un chenal de crue.
- Elimination des déchets flottants
- Préservation des saulaies en rive droite.

<p>Photos en 2012-2013</p> <p>1 Aulnaie marécageuse, 2 ruisseau, 3 et 4 tour et déchets</p> <p>Photos : ©Didier Taillefer/Sméag et photos Sméag</p>	<p>Photos 2015</p> <p>1 aulnaie restauré, 2 panneau entrée du sentier 3 moulin et tours nettoyés 4 entretien du site par Cap jeunes</p> <p>Photos : ©Didier Taillefer/Sméag et photos Sméag</p>
	

Coûts et financements :

36 400 euros HT sur les actions du plan de gestion 2013-2015 avec co-financements du Plan Garonne (Fnadt 50%) et de l'Agence de l'eau (30%). Dont :

- 9 400 € HT pour les actions de valorisation du patrimoine historique et paysager
- 16 000 € HT pour les actions de restauration patrimoine naturel et zones humides
- 11 000 € HT pour les actions de restauration du lit et des berges

Calendrier

Plan de gestion du site sur 2 ans. Démarrage du chantier en hiver 2013 et inauguration du ramier en juillet 2015 :

- Hiver 2013/2014 : Dévégétalisation du patrimoine bâti et expertise archéologique
- Printemps/été 2014 : Expertises écologiques
- Automne/hiver 2014 : Travaux sur les milieux naturels et le ruisseau
- Été 2015 : Aménagement d'aires de pique-nique et panneaux pédagogiques
- Hiver 2015/2016 : Restauration du lit et des berges et du chenal de crue.

Méthode

Le plan de gestion du site regroupe un ensemble d'actions qui correspondent à une première phase de restauration (cohérence avec les actions identifiées dans le programme global pour la gestion durable de la Garonne de Boussens à Carbonne).

Un comité technique associant les partenaires institutionnels et les associations locales a permis de valider le projet et conforter le maître d'ouvrage dans les objectifs visés.

Actions avec implication étroite de partenaires locaux et de citoyens :

- Expertise et réalisation des opérations sur le patrimoine avec l'appui de l'Association d'Archéologie Garonne supérieure : diagnostic historique (bibliographie, investigations de terrain, datations), suivi travaux de dévégétalisation du bâti
- Réalisation des opérations concernant les milieux naturels par le SIVOM et une entreprise locale spécialisée en chantiers « rivières ».
- Participation de la Catezh Garonne (diagnostic complémentaire des milieux naturels, suivi écologique des travaux) qui interviendra également dans la définition des actions complémentaires à intégrer au plan de gestion du site.
- Plantations réalisées dans le cadre de chantiers citoyens avec les 60 élèves de l'école de Palaminy et la population.
- Panneaux pédagogiques réalisés avec la contribution de la classe de CM1/CM2 et de l'animateur Garonne du Sivom dans le cadre d'un travail commun sur la biodiversité des bords de Garonne. Mise à disposition du logo « Garon » et de photos du Sméag pour les 4 panneaux.
- Entretien pluriannuel des plantations, nettoyage des déchets flottants et régulation des plantes invasives sur les secteurs restaurés avec la contribution de l'association Cap jeunes.
- Suivi de l'érosion de berge par le gestionnaire du camping avec l'assistance technique du Sivom (pose de repères d'érosion).



Plan Garonne : observatoire des projets de retour au fleuve de la vallée

Etudes et actions préalables aux travaux :

- Note de projet élaborée par le Sméag et le Sivom.
- Expertise archéologique et écologique, plan de gestion (2013-2015 Sivom).
- Dossier de déclaration de travaux en rivière (L214-DDT) ; Formulaire d'évaluation simplifié des incidences Natura 2000 ; Conseil de gestion des biotopes (avr. 2015 pour restauration banc et chenal de crue) ; Demande d'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public Fluvial (à prévoir pour les travaux 2016).

Type de travaux réalisés :

- Réouverture ponctuelle du ruisseau par débroussaillage, élagage et régulation d'invasives sur 300 m linéaire (coupe d'ailanthe)
- Travaux de dévégétalisation autour des éléments de patrimoine (Ent. Privée Naudin et association Cap jeunes)
- Aménagement d'une boucle de promenade (sentier piétonnier de 800 ml), de 3 aires de pique-nique et pose de 4 panneaux pédagogiques (patrimoine naturel et historique).
- Débroussaillage dans l'aulnaie marécageuse (300 ml X 15 m de large) effectué manuellement et sans systématisme afin de préserver les végétaux d'intérêt écologique (carex, aulne,...). Elimination des ronciers, des invasives (balsamines de l'Himalaya, bambous), des souches de peupliers issues de l'ancienne peupleraie. Elimination des accumulations de feuilles de peupliers sur la moitié de l'aulnaie (100 ml) pour limiter l'impact sur la faune-flore. Réhabilitation de la cressonnière (association Cap jeunes)
- Reconversion de l'ancienne peupleraie sur 0,7 ha. : dessouchage de peupliers, dégagement des semis naturels et plantations complémentaires avec des espèces typiques de boisements alluviaux en faisant participer enfants et parents de la commune (500 arbres et arbustes plantés en novembre 2014).
- Dévégétalisation des peupliers sur le banc de galet et scarification (face au camping)
- En cours (hiver 2015/2016) : Régilage des galets dans le lit afin d'accroître la qualité des habitats aquatiques et restauration d'un chenal de crue de Garonne.

Partenaires techniques et financiers associés à la maîtrise d'ouvrage :

M.O		COLLECTIVITE : SIVOM DES PLAINES ET COTEAUX DU VOLVESTRE (31)	
Partenaires	Statut	Aides publiques	Type de contribution
Dréal de bassin et préfecture 31	Public, Etat	Fndat 50%	Financière et assistance technique dossier subvention
Agence de l'eau Adour-Garonne	Public, Etat	30%	Financier et technique
Commune de Palaminy + Ecole de Palaminy	Public, collectivité	8%	Propriétaire du site et co-décisionnaire avec le SIVOM. Ecole associée à la conception des panneaux pédagogiques et aux plantations
EDF	Privé	12%	Financière, communication
Sméag	Public, syndicat mixte collectivités		Assistance et conseil technique
ONF	Public		Gestionnaire plantations de production, conseils de gestion
Catezh Garonne	Association		Technique (diagnostic complémentaire et conseils de gestion)
Association Archéologie	Association/Recherche		Technique (diagnostic et proposition d'aménagements)
Association Cap jeunes de Cazères	Association		Technique (travaux nettoyage patrimoine et cressonnière, entretien plantations)
Fédération de pêche et ONEMA	Association/Public		Conseil technique pour restauration du chenal de crue

Retour d'expériences :

Résultats

Malgré un projet mené dans une démarche participative, la mise en œuvre du projet a été freinée par une certaine lourdeur administrative (délai d'instruction des aides financières, autorisation de travaux).

Deux ans après le démarrage des travaux, la physionomie du site a nettement changé. Le patrimoine bâti est plus visible, le boisement naturel prend peu à peu sa place dans le paysage, le ruisseau et l'aulnaie marécageuse présentent un meilleur état et la fréquentation du site (promenade du dimanche,...) est déjà notable.

A ce stade de rédaction, tous les travaux du plan de gestion n'ont pas été entrepris notamment sur le DPF.

Un second plan de gestion (2016/2018) devrait être mis en place pour assurer l'entretien nécessaire à la pérennisation des aménagements réalisés.

Des actions complémentaires sont également envisagées :

- une opération de reboisement en espèces indigènes plus adaptées au ruisseau sur le linéaire d'ailanthe supprimé est prévu dans le cadre d'un contrat Natura 2000.
- La restauration de la continuité écologique du ruisseau du ramier busé sur sa partie aval (réouverture sur 300 m en amont de la confluence Garonne).
Un cheminement en caillebotis le long de l'aulnaie marécageuse restaurée pour concilier découverte pédagogique et sensibilité écologique
- la municipalité de Palaminy voudrait poursuivre l'aménagement du site avec un projet de passerelle entre les deux rives de la commune et la reconversion de deux autres peupleraies de production en boisement naturel (réflexion en cours avec l'ONF).
- une réflexion est également engagée avec la commune voisine de Cazères sur Garonne et l'Office de tourisme intercommunal pour créer du lien avec leurs parcours Garonne récemment aménagés.

Actions de valorisation :

Les enseignants de l'école élémentaire, très motivés, souhaitent faire de ce site un espace pédagogique permanent et continuer à travailler sur un tel projet transversal entre classes (60 élèves au total).

A l'occasion d'une journée « portes ouvertes » EDF à l'usine hydroélectrique de Palaminy, le projet a été présenté sur un stand.

Référencement :

Date de réalisation de la fiche : Fev. 2016.

Intégré oui/non dans l'outil bonnes pratiques (lien site internet)

Intégré oui/non dans l'observatoire Garonne (lien site internet)

Intégré oui/non dans observatoire photo vallée Garonne (lien site internet)